



À venir en septembre

- 26 septembre : ramassage des déchets – rendez-vous 9h au boudrome avec chaussures de marche et gilet jaune. Les inscriptions se font en mairie. Café offert par la municipalité
- 29 septembre : conseillère numérique de 9h30 à 12h30 (médiathèque)
- 29 septembre : café lecture à 14h (médiathèque)

Avis de la Mairie - A gerzh an aotrou mear.

Après un été marqué par des températures élevées et une sécheresse persistante, qui ont permis à beaucoup de se reposer et de profiter du soleil, la rentrée s'annonce riche en animations.

Le Forum des Associations annuel, qui s'est tenu le 4 septembre dernier, a été l'occasion de découvrir ou redécouvrir les activités proposées par nos bénévoles, qui s'investissent sans relâche pour animer notre commune. Lors de ce forum, vous avez pu apprécier leur accueil chaleureux et leur engagement qui sont au cœur de notre vie locale. Si vous ne pouviez être présents, une plaquette avec les contacts des différents responsables est disponible en mairie : n'hésitez pas à les rencontrer pour échanger et vous impliquer !

Les Fêtes du Bourg et le repas du CCAS sont les prochains temps forts de ce début d'automne. Comme chaque année, ces manifestations s'inscrivent parmi les nombreux événements proposés par les associations et la municipalité.

Sur le plan environnemental, malgré quelques pluies récentes, la situation hydrique reste préoccupante. Les restrictions d'usage de l'eau sont maintenues, et nous comptons sur la vigilance de toutes et tous pour préserver cette ressource essentielle. Chaque geste compte pour éviter des mesures plus drastiques.

La Mairie vous souhaite une excellente rentrée.

Yves Bernicot, Maire



ENVIRONNEMENT

Sécheresse

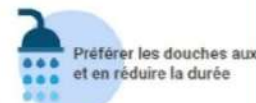
Du fait des débits très bas mesurés dans les cours d'eau et les nappes, le département du Finistère est placé en crise sécheresse depuis le 7 août dernier.

Les pluies enregistrées depuis la mi-août, ainsi que la diminution des consommations, notamment sur la côte, ont permis de ralentir la baisse du niveau d'eau.

Cependant fin août, le débit mesuré dans l'Ellé n'avait jamais été aussi bas, inférieur à celui de 1976 et 2003. Cela impacte de manière significative notre commune. À Rédéné, nous avons une double alimentation pour l'eau potable : un tiers vient du forage communal du Vorlen, et le reste des rivières de l'Elle et de l'Issole.

Cette situation tendue sur la ressource nécessite de réduire au maximum la consommation d'eau. Soyons donc tous vigilants et adoptons les gestes utiles !

Quelques gestes à adopter pour économiser l'eau



UN CINEMA EN PLEIN AIR SOUS LES ETOILES A REDENE

Le 25 juillet dernier à 22 h, le stade de Rédéné s'est transformé en salle de cinéma à ciel ouvert à l'occasion d'une soirée placée sous le signe de la convivialité et du partage.

À la tombée de la nuit, les habitants se sont retrouvés pour profiter d'une séance de cinéma en plein air, une belle manière de vivre le septième art autrement, dans un cadre original et chaleureux. Certains sont même venus pique-niquer avant la projection.

« Le Robot sauvage » à l'honneur. Pour cette soirée, le public a pu découvrir ou redécouvrir Le Robot sauvage, film d'animation qui raconte l'histoire de Roz, un robot échoué sur une île sauvage. Au fil de ses rencontres avec les animaux et de son adaptation à cet environnement, Roz va progressivement tisser des liens et découvrir une nouvelle façon de vivre. Cette projection en extérieur a offert un moment de détente et de proximité aux habitants de Rédéné. Le cadre du stade, la douceur de la soirée et le plaisir de partager un film ensemble ont contribué à créer une atmosphère particulière. Petits et grands ont ainsi pu profiter d'une sortie estivale originale, mêlant culture, divertissement et convivialité. Avec ce cinéma en plein air, Rédéné démontre une nouvelle fois que les événements culturels peuvent être l'occasion de rassembler les habitants autour de moments simples et chaleureux.

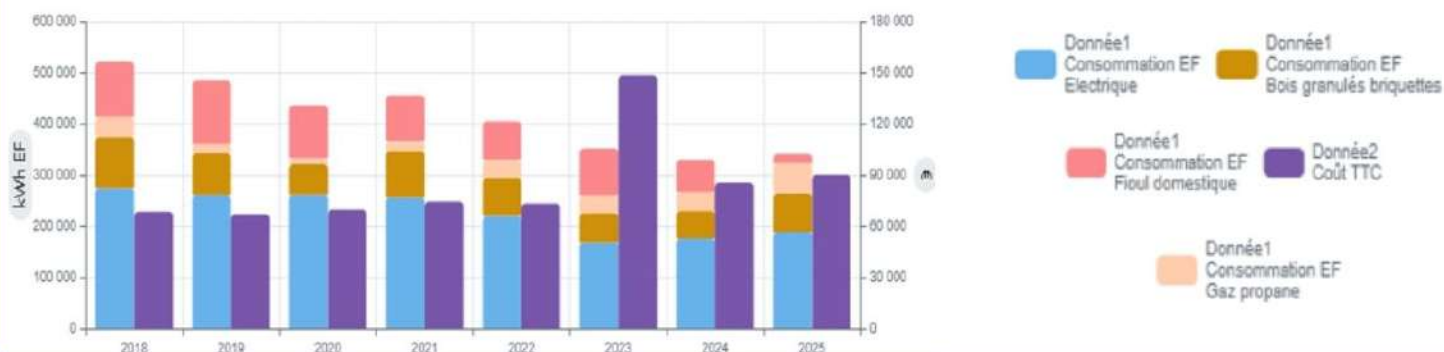


ENERGIES : UN ENJEU MAJEUR POUR LA COMMUNE

Réduction de la consommation et développement de la production d'énergies sont les principaux enjeux du PCAET (Plan Climat-Air Energie Territorial), animé par Quimperle Communauté, qui s'impose pour les collectivités. Dans le contexte d'augmentation du prix de l'énergie, la commune de Rédéné entreprend depuis plusieurs années des travaux afin de réduire sa dépense énergétique et développer la production d'énergie décarbonée.

La consommation énergétique (qui représente 6 % des dépenses de fonctionnement annuelle de la commune) provient principalement des bâtiments municipaux et de l'éclairage public. Certains bâtiments, comme la salle Jean-Louis Rolland, le parc des sports et le groupe mairie-restaurant scolaire-école sont de gros consommateurs.

Dans ce contexte, les travaux engagés, tels que l'installation de panneaux photovoltaïques en 2022 sur le toit de la salle François Le Roux et en 2024, sur les services techniques participent à ces objectifs. Les panneaux des services techniques produisent de l'énergie utilisée en autoconsommation collective pour l'ensemble des bâtiments municipaux. Pour réduire le coût d'exploitation et améliorer son empreinte carbone, la chaudière au fioul qui alimentait la mairie et le restaurant scolaire a été transformée en chaufferie à pellets en 2025. Cette nouvelle chaudière alimente désormais la mairie, la salle Ty Douar, le restaurant scolaire et la salle Ty Mor. De même, l'éclairage de la salle Jean Louis Rolland et des salles de l'école primaire a été rénové pour passer à un éclairage LED. A ce jour, 34 % de notre consommation énergétique provient d'énergies renouvelables. Ces résultats nous encouragent à engager d'autres travaux pour conforter cette dynamique.



ÉTAT CIVIL

Naissances 21 dont :

- 02 janvier : Émy THERSIQUEL
- 23 mars : Giulia LE ROUX
- 03 avril : Jude BOULBEN
- 12 avril : Ambre FREUDENREICH BUZARÉ
- 02 mai : Luigi MIGLIORE
- 18 mai : Léon LOZACHEUR
- 03 Juin : Léon GODIN JAFFRAIN
- 21 juillet : Ayden DROUIN
- 30 juillet : Marius DANET
- 19 août : Aëlys ROUSSELOT
- 24 août : Tessa ARZUR

Mariages 9 dont :

- 31 janvier : Patrick GLASMANN & Laurence MONARD
- 11 avril : Nicolas BOURIEAU & Catherine FAURE
- 23 mai : Renan LE SAYEC & Magali MAHE
- 06 juin : Rémy MADEC & Alexandra LE BOSSER
- 04 juillet : Jordan LE LAN & Marine SELLIN
- 08 août : Miguel MUNOZ & Fiona MALETTE
- 12 septembre : Alice MÉVEL & Sébastien FLÉGEAUB

P.A.C.S 6 dont

- 24 janvier : Myriam PASCO & Thierry NICOLAS
- 30 mai : Joé LE GOURRIEREC & Mikaëla JEGO
- 05 juin : Gaël LE BRETON & Julie POCHER
- 13 juin : Davilan GUILLEMOT & Audrey LOUSSOUARN
- 06 juillet : Jeanne NICOLAS & Nicolas CAUDAN

Décès 14 dont :

- 15 janvier : Jean, Yves GAUDART
- 04 février : Claude CHALA
- 04 mars : Ludovic GAUDART
- 12 mars : Joseph LE TOUËR
- 16 mars : Carole JACQ
- 10 avril : Francis CLEUDIC
- 27 avril : Romain CARLOS—TÉCHER
- 11 mai : Catherine RIVIÈRE épouse LE BIHAN
- 14 mai : Christine BAILLET
- 24 juillet : Jean-Christophe HENRIO
- 03 août : Francis PENVERN
- 13 août : Nicole JOLLIVET épouse SANGUY
- 21 août : Janick GOUADEC épouse RIOU
- 28 août : Alain LE GOFF

SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES

Afin de renforcer la sécurité des enfants lors de leurs déplacements vers l'école, la cantine et la garderie, la municipalité a récemment souhaité améliorer la visibilité de la zone de rencontre préexistante et en étendre le périmètre.

Celle-ci s'étend de l'angle du restaurant municipal à l'ensemble de la rue des Écoles, où la vitesse est limitée à 20 km/h. À titre expérimental, la rue des Écoles avait été mise en sens unique en direction de la rue de la Libération. Cette modification avait été signalée par des panneaux explicatifs, dans l'attente de la mise en place d'aménagements complémentaires.

Ce nouvel aménagement ayant été mal perçu par certains habitants, la municipalité a décidé de mettre fin prématurément à cette expérimentation afin d'apaiser les esprits de chacun. La recherche d'une solution alternative reste néanmoins d'actualité afin de garantir au mieux la sécurité des piétons, et notamment celle des enfants, aux abords des établissements scolaires.

La zone à 20 km/h est toujours existante : dans celle-ci, la priorité est donnée aux piétons. Les cyclistes et les automobilistes se doivent donc d'être très prudents.



À venir en octobre

- 3 octobre : bourse aux livres de 10h à 12h à la médiathèque.
- 4 octobre : Tournois d'échecs pays de l'Aven organisé par le Club d'Echecs Pays de l'Aven salle Jean-Louis Rolland à 9h00. Organisé dans le cadre de tous unis contre le cancer.
- 9 octobre : Octobre rose soirée magie mentaliste organisée par Bann Héol 29 salle Jean-Louis Rolland à 18h00
- 10 Octobre : Repas des aînés
- 10 octobre : Atelier teinture végétale. Médiathèque
- 11 octobre : Concert de Kanerien Kemperle – Eglise. Après-midi.
- 12 octobre : Conférence de la maison de santé sur les écrans. Médiathèque.
- 17 octobre : Spectacle familial "Celle qui oublie de scintiller" de Carole Houget et Noémie Nocus. Salle JLR. 2 séances 11h et 14h. (Gratuit)
- 24 octobre : 9h30 à 12h30 conseillère numérique. Médiathèque.